



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 63854

## Texte de la question

M. Roger Meï attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'application de la réduction du temps de travail au personnel des associations d'aide à domicile. En effet, ce secteur d'activité, qui a d'ores et déjà des difficultés de recrutement, devra répondre aux nouvelles exigences qualitatives incluses à juste titre dans la loi APA. Si rien n'est prévu, la mise en oeuvre de la RTT dans ce secteur amplifiera les difficultés de recrutement des associations. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin de faciliter le passage aux 35 heures dans les associations d'aide à domicile.

## Données clés

**Auteur :** [M. Roger Meï](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63854

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3921